



La CGT Finances publiques 93 appelle à participer aux marches, initiatives, mobilisations contre les violences d'État, contre le racisme et les discriminations, pour la justice sociale et pour la défense des libertés démocratiques



Le samedi 23 septembre 2023

Nous dénonçons l'utilisation de la Police nationale comme un élément de répression systématique du mouvement social. Oui, il y a une dérive sécuritaire dans notre pays, oui Messieurs Macron et Darmanin en sont les premiers responsables. Les mouvements de révolte que l'on connaît de plus en plus souvent sont le produit direct des décisions prises par les gouvernements successifs. Les quartiers ont été abandonnés, sans accompagnement, donnant aux jeunes un sentiment d'exclusion et de marginalisation. Nos services publics régressent là où il faudrait les renforcer, notamment en recrutant davantage de personnel formé et qualifié.

La violence d'État, la répression sont la marque d'un pouvoir qui se détache de plus en plus de toute volonté réelle de répondre aux urgences sociales, de négocier, d'accepter la moindre revendication des organisations syndicales. Pourquoi ? Parce que chacune de nos revendications s'oppose aux politiques de privatisation, de « réduction des déficits publics », de précarisation, dans lesquelles le gouvernement veut nous entraîner à marche forcée ! La France, qui était considérée comme le pays des droits de l'Homme, « brille » à présent sur le plan international par son attitude belliqueuse et pro-guerre : il faut bien financer les 413 milliards de la loi de programmation militaire et cela est incompatible avec les revendications du monde du travail !

La violence d'État dans les Finances Publiques en Seine-Saint-Denis, c'est la disparition en l'espace de quelques années des trésoreries de Stains, d'Epinaux-Sur-Seine, de Bagnolet, de La Courneuve, de Livry-Gargan, de Neuilly-Plaisance, contribuant à l'éloignement et à l'isolement des quartiers populaires. Les Services Impôts Entreprises sont devenus inaccessibles pour les usagers les plus précaires, les Services Impôts des Particuliers n'ouvrent plus que 4 matinées par semaine et les trésoreries 3. La politique de la DGFIP à son échelle contribue à l'exclusion des habitants du 93 et nous ne l'acceptons pas, nous n'accepterons jamais la guerre que mène notre administration pour exclure et isoler les habitants des quartiers populaires en leur supprimant l'accès au service public !

NOS REVENDICATIONS SONT LÉGITIMES, NOS MOYENS DE LUTTE ET D'ACTION ÉGALEMENT

Il n'y a pas que nous qui le disons : dans un rapport publié le 1er mai, les membres du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU s'inquiétaient de l'aggravation en France des « mesures qui violent les droits des migrants » ; du « profilage racial par les forces de sécurité », ainsi que « de l'aggravation des violences commises contre les manifestant·es ». Après le meurtre du jeune Nahel, l'ONU a demandé à la France de se pencher sur « les sérieux problèmes de racisme chez les forces de l'ordre ».

Les violences d'État, c'est aussi les interdictions de manifester, la recrudescence des entraves et de la répression antisyndicale que l'on subit également de plus en plus souvent dans trop de collectivités territoriales et établissements publics. En plein pendant les congés, Sébastien Menesplier, dirigeant confédéral de la CGT et secrétaire général de la Fédération Mines et Énergie de la CGT, a reçu une convocation pour se rendre à la gendarmerie à la demande du ministre du Travail, Olivier Dussopt. Il est traité comme un criminel parce qu'on lui reproche d'avoir mené des actions contre la réforme des retraites. David Bodin, secrétaire de l'Union Départementale CGT des Deux-Sèvres et agent territorial, est convoqué au tribunal pour « soupçon » d'organisation d'une manifestation interdite à Sainte-Soline contre les méga-bassines. Oui, c'est bien la violence d'État qui s'exprime contre ces militants et responsables, comme elle s'exprime régulièrement contre les jeunes qui se révoltent. Nous demandons l'annulation immédiate de ces convocations, le respect de la liberté d'expression, des prérogatives des organisations syndicales et de celles et ceux qui les représentent !

Avec l'ensemble des organisations qui appellent à des initiatives dans toute la France le 23 septembre, nous exigeons des réponses immédiates et dans l'urgence :

- L'abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par les forces de l'ordre ;
- Une réforme en profondeur de la police, de ses techniques d'intervention et de son armement ;
- Le remplacement de l'IGPN par un organisme indépendant de la hiérarchie policière et du pouvoir politique ;
- L'arrêt immédiat des poursuites contre tous les militants syndicaux poursuivis pour leurs actions revendicatives
- Un plan d'investissement public ambitieux dans les quartiers populaires et sur l'ensemble du territoire pour rétablir les services publics : la réouverture des trésoreries et des services impôts fermés, la réouverture des accueils pour les usagers avec des fonctionnaires en nombre suffisant pour aider les usagers du 93, avec le comblement des 120 vacances d'emploi et la réouverture des postes supprimés !